CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois le 26 octobre à 20 heures 00.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Gaston CHENU, Maire.

Étaient présents : tous les Conseillers sauf Monsieur LEDEE Patrick absent excusé.

Madame Isabelle BEFFY a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Maire, ayant constaté que le quorum est atteint, déclare la séance ouverte.

Approbation du compte rendu de la séance précédente

Approuvé à l'unanimité.

Destination des coupes 2024

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la destination des coupes 2024 telle que proposée par l'ONF. Les parcelles prévues sont les numéros 1, 3, 10 et 18.

Décisions modificatives budgétaires

- Paiement travaux ONF
 - Le Conseil décide de virer 560 € des dépenses de fonctionnement (compte 611/011) vers les dépenses d'investissement (compte 2117/21).
- Remboursement fonds de concours PMA
 - La commune avait reçu une avance de 15 000 € sur le fonds de concours pour des travaux de voirie. Les travaux ayant coûté moins cher que prévu, la commune doit rembourser 4 019 € sur cette avance. En conséquence le conseil municipal valide un virement de 4 050 € du compte 2151/21 au compte 1351/13.
- Prélèvement hausse taxe d'habitation
 Le maire informe le Conseil Municipal qu'il a procédé à un virement des dépenses imprévu de fonctionnement vers le compte 7391178 pour un montant de 454 €.
 Cette opération fait suite à un prélèvement de l'Etat pour hausse de la taxe d'habitation.

Recensement de la longueur de voirie

Le Conseil Municipale valide la mise à jour du tableau des recensements de voirie en y ajoutant la rue des Raverottes.

Convention CDG

Le Conseil Municipale approuve la convention cadre proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Doubs. Cette convention cadre remplace l'ensemble des conventions passées avec le CDG.

Pays de Montbéliard Agglomération

- Adhésion Dampjoux
 - Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'adhésion de la commune de Dampjoux à PMA.
- Rapports
 - Le Conseil Municipal prend connaissance des rapports suivants : eau potable, assainissement et ordures ménagères.
- Information territoire vigilant
 - PMA a développé un outil numérique pour contribuer la sécurité des biens et personnes nommé « territoire vigilant ». La commune sera contactée sous peu concernant son déploiement.

Règlement du cimetière

Le Conseil vote à l'unanimité les modifications du règlement cimetière. Celles-ci portent sur la prise en compte du columbarium et du jardin du souvenir.

Projet de rénovation énergétique SIVU la Chaulière

Le bâtiment le plus ancien du pôle scolaire devient vétuste et énergivore. Le SIVU la Chaulière propose un plan de rénovation pour lequel le Conseil Municipal donne son approbation.

Subventions

Le Conseil Municipal accorde une subvention de 60 € au comité d'animation.

Questions diverses

- Les enfants des écoles seront présents à la cérémonie du 11 novembre. Rendezvous est donné à 10h30 devant la mairie.
- La quête du Souvenir français aura lieu du 28 octobre au 2 novembre.
- Suite à des dépôts de poubelles en bas de l'impasse des Bembois, une solution est à l'étude.
- Le garde ONF sera présent lors du tirage des lots d'affouage pour expliquer les règles.

Fait à ISSANS le 2 novembre 2023

Le Maire Gaston CHENU